

## Fiche de poste Chargé(e) de mission « Déploiement d'un centre 3114 en Guyane »

### I. DETAILS DE L'OFFRE

- Employeur : Centre hospitalier de Cayenne
- Type de contrat : CDD
- Durée : 1 an
- Quotité : 100%
- Date de prise de fonction souhaitée : 01/08/2023
- Salaire : selon expérience

### II. PROFIL RECHERCHE

Profil recherché : De niveau bac + 3 ou bac +5, le(la) chargé(e) de mission peut avoir un profil très varié :

- ✓ Master 2 en santé publique ou promotion de la santé,
- ✓ psychologue, infirmier,
- ✓ infirmier en pratique avancé...

*En effet le profil est regardé à l'aune des compétences attendues.*

### III. CONTEXTE

Actif depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le 3114 est un nouvel acteur-clé dans la stratégie nationale de prévention du suicide pilotée par le ministère de la Santé et de la Prévention au national et par les Agences Régionales de Santé au régional. Déployé, animé et coordonné par une équipe projet portée par le CHU de Lille – le Pôle national –, le 3114 se décline en une organisation territoriale à travers des centres distribués sur la France hexagonale et l'Outre-mer.

Chaque centre 3114 dispose d'une double mission :

- une mission de ligne téléphonique de recours à destination des personnes en détresse ou endeuillées par suicide, de leurs proches et des professionnels à leur contact,
- une mission de soutien opérationnel à la stratégie de prévention du suicide déclinée dans la région concernée. Cette mission implique un travail de réseau avec l'ensemble des acteurs participant à cette stratégie, qu'ils relèvent du sanitaire, du socioéducatif, du médicosocial, du judiciaire ou de l'associatif.

### IV. ACTIVITE

Les activités du(de) la chargé(e) de mission *Déploiement d'un centre 3114 en Guyane* sont structurées et mises en œuvre sous la responsabilité du médecin référent « santé mentale » de l'Agence régionale de santé Guyane. Il(elle) travaille en étroite collaboration avec les équipes du Centre ressource de prévention du suicide du Centre hospitalier de Cayenne qui porte notamment le dispositif Vigilans.

Référence :	Titre :	
Document organisationnel : <input type="checkbox"/>	SECTEUR EMETTEUR :	Page :2/4
Document opérationnel : <input checked="" type="checkbox"/>		Date d'émission :
		Date dernière révision :

- **Déployer le centre 3114 pour le territoire guyanais**
  - En prenant en compte les spécificités territoriales de la Guyane (bassin de population sur le littoral VS bassin de population dans l'intérieur des terres) et leurs conséquences (couverture téléphonique inégale sur le territoire, communes accessibles par voie fluviale ou aérienne seulement)
  - En prenant en compte l'expérience du dispositif Vigilans en matière de prise de contact avec les suicidants
  - En veillant à la prise en compte des inégalités sociales de santé dans l'ensemble des actions du centre 3114
  - En travaillant avec les opérateurs privés de télécommunication
  - En conduisant une réflexion permettant de dimensionner le centre aux besoins du territoire
  - En identifiant l'acteur du territoire le plus à même de porter le centre répondant
- **Travailler à articuler le centre 3114 avec les autres bras de la stratégie nationale de prévention déployés sur le territoire, et notamment :**
  - Les réseaux de sentinelles,
  - Les formateurs régionaux et nationaux en prévention du suicide du Geps,
  - Les centres Vigilans actifs sur le territoire,
  - Les journalistes et médias sensibilisés par le programme Papageno.
- **Contribuer à l'ancrage territorial du centre 3114**
  - En travaillant à construire et développer le réseau partenarial du centre 3114 dans les champs sanitaire, médicosocial, socioéducatif, associatif et judiciaire
  - En participant, autant que de besoin, aux rencontres organisées par les partenaires institutionnels et associatifs
- **Collaborer avec le pôle national**
  - En participant aux réunions de coordination
  - En participant aux groupes de travail
  - En assurant la remontée de toute information utile au pôle national
  - En contribuant à l'actualisation de l'annuaire des ressources et en participant à sa promotion

## V. OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement et au code de déontologie de la profession
- Permis B

## VI. LIEN HIERARCHIQUE

- Cadre Supérieur du Pôle Santé Mentale
- Médecin Chef du Pôle Santé Mentale
- Directeur des Ressources Humaines
- Directeur du CHC
- Directeur de la Santé Publique de l'ARS Guyane



Référence :	Titre :	
Document organisationnel : <input type="checkbox"/>	SECTEUR EMETTEUR :	Page :3/4
Document opérationnel : <input checked="" type="checkbox"/>		Date d'émission : Date dernière révision :

## VII. CONNAISSANCES SPECIFIQUES ATTENDUES

- Connaissance des politiques publiques et des partenaires, notamment dans le champ de la santé mentale
- Connaissances de la stratégie globale de prévention du suicide dans ses différentes composantes
- Des connaissances sur les déterminants des inégalités sociales et territoriales de santé et les stratégies de lutte afférentes sont appréciée
- Des connaissances en suicidologie et en gestion de crise sont appréciées

## VIII. COMPETENCES ET EXPERIENCES ATTENDUES

- Compétence en animation de réseau et en communication dans le champ de la santé mentale
- Expérience de coordination de réseau
- Expérience en conduite de projet
- Une expérience dans le champ de la précarité est appréciée

## IX. QUALITES RELATIONNELLES

- Travail en équipe
- Dynamisme et capacité de mobilisation
- Travail en interprofessionnalité et en interdisciplinarité
- Sens de l'intérêt général et des valeurs du service public
- Intérêt pour la santé mentale et le soin aux personnes en détresse
- Intérêt pour les publics en situation de précarité
- Ouverture d'esprit et capacité à se remettre en question

## X. PRECISIONS

Dans l'attente de l'identification de la structure porteuse du centre 3114, le.la chargé.e de mission *Déploiement d'un centre 3114 en Guyane* sera mis.e à disposition de l'Agence régionale de santé Guyane et occupera un bureau dans ses locaux.

## XI. POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dr Alexandre BOICHON – médecin référent « maladies chroniques et santé mentale » à l'Agence régionale de santé Guyane

[alexandre.boichon@ars.sante.fr](mailto:alexandre.boichon@ars.sante.fr)



Référence :	Titre :	
Document organisationnel : <input type="checkbox"/> Document opérationnel : <input checked="" type="checkbox"/>	SECTEUR EMETTEUR :	Page :4/4 Date d'émission : Date dernière révision :

Les candidatures sont à adresser à Mme Brigitte KIM – cadre de santé coordonnateur Centre ressources prévention suicide

[brigitte.kim@ch-cayenne.fr](mailto:brigitte.kim@ch-cayenne.fr)

